

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS (PPRN)
RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES

ECHELLE : 1/7 500

REVISION DU PLU : 19/03/2015
DEBAT SUR LE PADD : 22/03/2017
ARRÊT DU PLU : 03/05/2018
ENQUÊTE PUBLIQUE : 04/02/2019 au 06/03/2019
APPROBATION DU PLU : 16/10/2019

6.4.f

Bureau d'études UrbaDoc
Chef de projet : Etienne BADIANE
9, avenue Maurice Bourges Maunoury
31200 TOULOUSE
05.34.42.02.31
contact@be-urbaDoc.fr

Légende

Zonage du PPR argile

Zone faiblement à moyennement exposée (B2)

